

INTERVENTION UL CGT COMMINGES 23.06.2016

1,3 millions de personnes dans les rues contre le projet de loi travail mardi dernier ...

- Qu'il est beau le baroud d'honneur de la CGT ...et de l'intersyndicale
- Qu'elle est belle la contestation qui s'essouffle !!!
- Qu'elle est jolie la France quand elle est en colère !!!

Une leçon pour nos gouvernants, le Medef et les medias aux mains des financiers ... Pujadas et consorts vous pouvez être fous de rage ... ! Vous qui vous évertuez à relayer la pensée unique et vous rêvez de nous l'imposer !!!

1

Alors le tandem Hollande-Valls est encore monté d'un cran dans sa rage de faire passer coûte que coûte la loi Travail. Après le 49-3, voilà que l'exécutif a envisagé d'interdire les manifestations syndicales.

Le Premier ministre, puis le Président de la République l'ont dit le lendemain de la grande manifestation du 14 juin. Prétexte : les violences en marge du cortège.

Un argument qui peut mener loin quand on sait que, depuis des décennies, toutes les manifestations sont émaillées d'incidents de ce genre.

Le cap a été dans un premier temps franchi avec l'interdiction de manifester à Paris. Face au tollé suscité par cette interdiction, le ministère de l'intérieur a finalement autorisé un parcours ridicule de Bastille... à Bastille.

Réduire ainsi le parcours d'une telle manifestation à une manifestation statique est une provocation supplémentaire. Sans parler de l'aspect « souricière » du trajet...

Nous ne sommes pas dupes de la stratégie du gouvernement : il s'agit de rejeter par avance la responsabilité de possibles débordements sur les organisateurs de la manifestation, alors que le gouvernement fait tout pour mettre de l'huile sur le feu.

Faudrait-il finalement dissoudre les syndicats, quitte à ce que notre pays finisse par ressembler à l'Espagne de Franco?

Ce sont là des décisions d'une extrême gravité. Les droits de manifestation et de grève sont garantis par notre constitution. Les remettre en cause, comme le fait le gouvernement, porte atteinte aux libertés publiques et aux principes fondamentaux de notre démocratie.

Du jamais vu depuis un préfet nommé ... Papon... !!! (Celui de Charonne, celui de la collaboration qui a envoyé des milliers de communistes et juifs dans les camps)

ATTAC et la LDH s'insurgent et appellent à manifester aux côtés des organisations syndicales.

Si le gouvernement n'a pas les moyens d'assurer la sécurité des manifestations, qu'il mette fin à cette situation en prenant la seule décision qui s'impose : retirer le projet de loi Travail.

Car Interdire les manifestations c'est franchir un pallier de plus dans l'amalgame entre casseurs et manifestants. C'est provoquer et dériver dangereusement vers un état liberticide...

Ils voudraient nous interdire la rue ? Qu'on leur interdise le parlement ! Qu'ils partent enfin bosser ceux qui sont passés des bancs des hautes écoles aux bancs des institutions ! Ils connaissent quoi du monde du travail tous ceux qui aujourd'hui voudraient nous donner des leçons ?

Quant au ministre de l'Intérieur, il a fait très fort lui aussi mardi dernier en passant en quelques secondes de l'ignoble assassinat de deux policiers par un terroriste à la dénonciation d'une affiche de la CGT.

Tout aussi choquante, l'insistance avec laquelle le ministre a souligné que l'hôpital Necker, dont les vitres ont été brisées, soignait le petit garçon, orphelin du couple de policiers. Indécente exploitation d'un drame épouvantable !

Décidément, tous les coups sont permis, au propre comme au figuré, pour réduire au silence le mouvement social !

Parce que deux policiers ont été victimes d'un crime qui révolte les consciences, faudrait-il cesser de dénoncer les violences commanditées par les donneurs d'ordres depuis le début de la mobilisation ?

Les témoignages sont nombreux. Ce jeune homme qui a perdu un œil à Rennes, et ce journaliste indépendant qui est resté dix jours dans le coma, victime d'une grenade de désencerclement, personne ne les a inventés ! Et le camarade de la chimie renversé par une voiture folle à Fos sur Mer ...

Et toutes ces vidéos qui ont surpris des policiers matraquant des manifestants et parfois de simples passants ? Et ces lycéens matraqués sans raison aux abords d'un lycée parisien au tout début du mouvement ?

Et ces vidéos témoignant de ces policiers qui ont oublié d'enlever leur brassard et qui déguisé en manifestant avec des badges syndicaux, protègent les faux manifestants qui cassent des vitrines.... C'est une évidence. Là aussi les infiltrés ont toujours existé...

Faut-il alors interdire aussi les images ?

On mesure les enjeux de l'actuel conflit autour de la loi travail au prix que le gouvernement est prêt à faire payer à la démocratie !

Faute de réussir à convaincre une opinion toujours favorable au retrait du projet de loi actuellement entre les mains des sénateurs, et faute de réussir à étouffer le mouvement contestataire par la violence et la peur, Manuel Valls nous rejoue l'air de la « chienlit ».

Mais la balle est plus que jamais dans les pieds du gouvernement. Une équipe qui n'a plus guère de supporters, huée dans son propre camp. Nul en défense, pathétique en attaque, expert en tacles, le capitaine Valls n'enflamme pas le match... Son anti jeu regorge de haine, de mépris ! Carton rouge !

Et avec lui le mur gouvernemental se fissure... Il vacille ... Il peut tomber !!! Ensemble nous pouvons le faire tomber !!!

Parce qu'en face, la muraille de l'opposition gagne du terrain. Les syndicats réformistes acquis à la cause du Merdef et du gouvernement, ne sont plus si détachés de la contestation. Des directions sont secouées par leurs bases...

Hier la CFE CGC s'est positionnée par l'intermédiaire de son Président fraîchement élu ... indiquait : « Cette loi sent le pourri » ...

Aujourd'hui le soutien au gouvernement de l'UNSA n'est plus inconditionnel. L'inversion de la hiérarchie des normes et la primauté donnée à l'accord d'entreprise ne passent pas du tout auprès des fédérations des banques et assurances, des transports et du commerce du syndicat.

Quant au Berger qui voit dans ce projet de loi un projet potentiellement porteur de projet ... Qu'il parte en pâture !

En mars dernier, droit comme un phare breton, Laurent Berger en soutien au Medef et donc au gouvernement lançait : "*Contre vents et marées, nous assumons cette prise de position*".

Mais aujourd'hui la tempête a gagné le bateau CFDT. Des militants de plus en plus nombreux bravent l'interdiction de leur Direction et se joignent aux cortèges de l'intersyndicale.

Partout les désaccords de la base militante s'expriment.

La CFDT culture a déjà appelé à faire grève. Idem dans une société de bus dijonnaise, ou pour le deuxième syndicat de la fédération métallurgie de la CFDT.

Alors oui ... La victoire est à notre portée...

Parce que le front des opposants, ne cesse de se consolider et de s'élargir.

Parce que l'opinion publique est toujours favorable au mouvement contestataire.

Et puis surtout ... Parce qu'un gouvernement qui gouverne par la peur et par la répression est un gouvernement fébrile, un gouvernement qui vacille.

Alors ne baissons pas la garde et occupons le pavé jusqu'au retrait du texte.
Ni négociable !!! Ni amendable !!!

El Khomri ta loi elle est pourrie ! On va l'envoyer Vallser !

La Hollande est un bien triste pays où les valeurs républicaines sont bafouées, les droits de l'Homme oubliés.

Hollande la dérive totalitaire et liberticide de ton gouvernement ...

No pasaran !!!

On lâchera pas !

Car il y a pire que le bruit des bottes ... Le silence des pantoufles ...

Si nous ne réagissons pas aujourd'hui nous ne pourrons nous en prendre qu'à nous même demain, à nos renoncements, à nos indifférences.

Tous ensemble soyons les graines de révolte qu'ils ont semées !

Car... « Quand un gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple le plus sacré et le plus indispensable des devoirs »